

DÉCLARATION DE POLITIQUE QSHE



DENYS

DÉCLARATION DE POLITIQUE QSHE

Denys s'efforce de préserver sa position dominante en matière de livraison de produits et services de haute qualité au sein du secteur de la construction et des travaux d'infrastructure.

La mise en œuvre de cette stratégie implique de notre part une évaluation continue :

- Des atouts et faiblesses de nos propres processus et des processus externes
- Des opportunités et des menaces susceptibles d'influencer notre organisation
- Des demandes et attentes des diverses parties prenantes

Denys accorde la priorité au bien-être de ses collaborateurs, au respect de la personne et de l'environnement, et à la qualité des produits et services. Notre politique durable sur le plan du bien-être, de la qualité et de l'environnement se focalise dès lors principalement sur la prévention à la source et sur la maîtrise des risques à tous les niveaux de notre organisation.

La direction et le management doivent donc faire preuve de leadership et d'implication dans les domaines suivants :

- La définition de la vision et de la stratégie de notre organisation
- La responsabilisation de nos collaborateurs
- La disponibilité des moyens permettant d'atteindre ces objectifs

Nous avons instauré un système de management intégral pour garantir ce qui précède. Celui-ci prévoit notamment d'accorder l'attention voulue aux aspects suivants :

- La présence d'un environnement de travail adéquat sur les plans physique, social et psycho-social
- Les risques propres, ainsi que ceux de nos principaux sous-traitants, fournisseurs et partenaires
- Les influences des processus critiques et de l'infrastructure sur l'être humain et l'environnement
- La mention et le suivi de situations indésirables, de non-conformités, d'accidents et d'incidents (environnementaux)
- L'évaluation et l'amélioration en continu de nos activités
- L'organisation de formations adéquates pour tous les collaborateurs
- La gestion du savoir au sein de notre organisation
- La transmission formelle et systématique d'informations aux collaborateurs et aux intervenants
- La conformité aux exigences légales et autres
- La responsabilité sociale de l'entreprise
- L'analyse du cycle de vie des produits utilisés (depuis l'extraction jusqu'au recyclage ou la destruction)
- La modification des processus et la gestion des changements
- La sécurisation de l'information

Tout collaborateur interne ou externe doit dès lors :

- Comprendre que les obligations légales et autres servent à protéger les autres et lui-même, à respecter l'environnement et à garantir la qualité nécessaire
- Adopter une attitude responsable et correcte en ce qui concerne la qualité, la sécurité et l'environnement ; interpellé à ce propos des collègues qui manifesteraient des comportements inappropriés
- Mentionner immédiatement tout accident et toute situation d'insécurité
- Contribuer de manière proactive à la réflexion et proposer des solutions en termes de qualité, de durabilité, d'environnement et de bien-être

Ceci signifie concrètement qu'en ce qui concerne nos activités :

- Nous devons prévoir un planning précis en fonction du délai d'exécution
- Nous devons les réaliser sans dépasser les budgets concurrentiels proposés
- Nous devons les exécuter avec un souci de qualité et d'exactitude en faisant appel à des collaborateurs qualifiés dotés d'un appareillage adapté et moderne

Notre objectif final est le zéro faute sur le plan de la qualité, de la sécurité, de l'environnement, du délai et du budget.

Pour y parvenir, nous nous appuyons sur le système de management pour :

- Inculquer la bonne attitude à tous nos collaborateurs et élaborer des systèmes axés principalement sur la prévention des erreurs
- Déléguer un maximum de responsabilités
- Intégrer un maximum d'autocontrôles et prévoir un contrôle de projet adéquat
- Mettre en œuvre l'amélioration continue
- Définir des objectifs ambitieux qui poursuivent l'optimisation du fonctionnement interne de notre entreprise

Nous comptons sur le soutien de tous nos collaborateurs à cet engagement et sur leur volonté de le traduire dans les faits.

DENYS

J. Van Wassenhove
Chief Executive Officer